

# chapitre 10 **AU FIL DU TEMPS**

## **10.1 - LA DERNIÈRE TISSOTIÈRE DE SOYE ET SON ÉQUIPE**

### ***Les Tissages Schmelzle***

Paul Schmelzle naît en 1923 dans une famille qui comptera neuf enfants. Ses grands-parents, arrivés d'Alsace, se sont installés à Colombier où ils sont boulangers. Entré chez Gillier à l'âge de 12 ans, en 1935, Paul y travaille trente ans. Il apprend sur place, de ses aînés, comme c'est le cas alors, le métier de « gareur » qu'il exerce jusqu'en 1965. Dans le village, il s'intéresse à la vie de sa commune et exerce diverses responsabilités, notamment en travaillant à temps partiel pour la Caisse d'Epargne. Très apprécié, il se voit confier en 1965 la direction de l'usine Perrier qu'il assure pendant deux ans. À la fin de l'année 1966, André Perrier, alors âgé de 68 ans, se résigne après un accident circulatorio, à cesser d'animer cette usine. Les Ets Bobichon & Cie prennent en charge la poursuite de l'activité à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1967 mais malheureusement sont amenés à déposer leur bilan au cours de l'année 1969. L'usine ferme ses portes et ses locaux restent vacants.

En 1968, Paul Schmelzle travaille à St-Chamond dans la passementerie pour une entreprise où l'on fabrique des sangles pour l'ameublement et des articles de sport (J.O. de Grenoble). Cette entreprise ferme ses portes à la fin de l'année 1968.

C'est en 1969 que Paul et Josette Schmelzle créent la société des Tissages Schmelzle. Pour son activité, ils louent les bâtiments et les matériels de l'usine Perrier. Le couple, marié en 1951, va conjuguer efforts et savoir-faire pour développer cette société. Josette Schmelzle également est expérimentée. En effet, elle a débuté sa vie professionnelle chez Morel, où elle apprend le métier de tisseuse. L'entreprise est située avenue de Colombier, au-delà de l'ancienne boucherie Corompt. Elle y travaille pendant et après la guerre. C'est sa maman, tisseuse durant toute sa vie, qui lui apprend le travail aux différents postes : la banque, l'ourdissage, les métiers, le cannetage, sauf le moulinage (effectué dans les usines près de la rivière). La journée débute à 7h30 jusqu'à midi, puis reprend de 14 à 18h. Elle travaillera ensuite chez Roche jusqu'en 1952 et y apprendra le tordage. Enfin, elle entrera comme tordeuse à l'usine Perrier en 1952. Depuis l'après-guerre, le travail à façon s'est développé : le tisseur à domicile reçoit une chaîne et les pièces qu'il produit lui sont payées au mètre. Josette Schmelzle a acquis quatre métiers en 1962 ; son travail à domicile lui est fourni par MM. Perrier, Gillier et la coopérative des tisseurs. En 1969, l'entreprise des Tissages Schmelzle utilise 28 métiers dans les locaux de l'usine Perrier, plus 8 à domicile où est employée une ouvrière.

Dans les années qui suivent, l'industrie de la soie, comme par le passé, est très liée à la conjoncture économique et politique mondiale. Elle ne cesse de suivre ses fluctuations : 1987, année difficile, 1988 le travail revient, 1988-89 sont de bonnes années, 1991 subit les conséquences de la guerre du Golfe et les affaires chutent...



*Tissages Schmelzle, la salle des métiers, 2003*

Paul décède prématurément de maladie en 1989.

C'est une période difficile qui s'ouvre pour Josette avec l'ensemble des responsabilités qu'elle doit désormais assumer seule. Elle devra rassembler son énergie, sa ténacité afin de poursuivre la production des Tissages Schmelzle jusqu'à l'inévitable fermeture en novembre 2003.

Ces rappels historiques sur les tissages Schmelzle resteraient incomplets s'ils n'accordaient pas une place toute particulière à celle qui restera, avec son équipe, comme la dernière « tissotière en soye » de St-Julien.

Il s'agit, en effet, de rendre ici hommage à la personnalité, au caractère d'une femme qui, par son travail, a maintenu la musique du tissage pour le bonheur et la fierté du village : le fameux « bistanclaque ». Elle contribue par sa disponibilité, avec nombre d'autres personnes, à transmettre une mémoire vivante, colorée, généreuse.

Dans un film documentaire tourné en 2003, avant la cessation d'activité des Tissages Schmelzle, on entend Josette s'exprimer ainsi : « j'aime le travail, j'aime les gens avec qui je travaille, je viens travailler sans peine », et une voix off en introduction de dire « tout ici a oublié de vieillir ». C'est dire l'amour du travail, du travail bien fait, l'allant, la fraîcheur, la gaîté exprimés.





À la question « Combien d'ouvrières travaillent ici ? », elle répond 14, ouvrières, secrétaire, gareur et moi-même compris. Voilà qui caractérise et signifie une attitude dans l'existence : celle de « l'être ensemble », l'appartenance, « l'être partie prenante », c'est cela qui importe. C'est cette impulsion, ce dynamisme, cette ouverture et cette chaleur que nous lui connaissons qui sans hésiter s'affirme.

Lorsqu'on lui demande ses motivations à fonder leur société, la première réponse qui lui est très spontanément venue a été : « il y avait dans la famille de Paul un esprit de liberté, une vivacité, sans doute liés au fait d'être une famille de neuf enfants où la gaîté, l'initiative, l'autonomie s'imposaient. Et puis je voulais faire quelque chose de ma vie, travailler pour moi. »

Ces quelques mots révèlent une forme de réserve, de timidité, car c'est à Paul qu'elle pense en premier et témoigne sa reconnaissance. L'adhésion à cet esprit de liberté que nous connaissons bien à travers le franc-parler, la façon, sans détour, d'aborder les situations et les personnes, la spontanéité, la liberté de parole donc. Et puis ce désir de réalisation, la satisfaction et la fierté d'atteindre, non sans efforts, l'objectif choisi.

Josette Schmelzle fait partie d'une génération qui, dans les rigueurs de son époque, a privilégié la convivialité, la solidarité, le vivre ensemble, la proximité. C'est ce que nous entendons également chez beaucoup de ses contemporains : « le goût d'être au cœur du village et le village au cœur. »



*Josette Schmelzle*